

Compte rendu du conseil scientifique de l' IN2 P3

2-3 février 2012

approuvé le 26 juin 2014

Présents (séance fermée) :

Membres élus et nommés du conseil : Navin Alahari, Jean Claude Angélique, Angela Bracco, Dominique Boutigny, Irène Buvat, Gérard Claverie, Wilfrid Da Silva, Denis Dauvergne, Mathieu De Naurois, Jacques Dumarchez, Fernando Ferroni, Pascal Gay, Paolo Guibellino, Didier Grolet, Denis Jouan , Frédéric Kapusta, Bruno Mansoulié, Luc Perrot, Christophe Yeche.

Membres de la direction de l'IN2P3 (*) Etienne Augé, Dominique Guillemaud-Mueller, Stavros Kastanevas, Jacques Martino, Alexis Mueller, Laurent Serin, Christophe De la Taille

Membres du SGCN Danuta Dufurat-Chabrière

Experts : Felix Aharonian, Paschal Coyle, Dominique Lefevre, Paul Mantsch, Patrick Nedelec, Joël Pouthas, James Rich, Claude Vallée

(*) présence à une partie de la réunion

Ordre du jour de la séance fermée

Point TGIR CNRS/IN2P3

Discussion sur MEUST

Point statutaire: propositions de nomination au jury d'admission des chargés de recherche : concours chercheurs 2012

Discussion sur AeGIS

Approbation des précédents compte rendus

Compte rendu

Point statutaire : propositions de nomination au jury d'admission des chargés de recherche - concours chercheurs 2011 (avis du CSI)

Après des interrogations sur la constitution complète de ce jury, les équilibres thématiques, le niveau de discussion préliminaire avec la section 03, et le nombre de chercheurs CNRS élus qui y sont inclus, le conseil vote sur la proposition de la direction concernant la moitié du jury qui doit être constituée de membres de la section 03 du comité national (5 titulaires dont 2 élus, et 3 suppléants dont un élu) par 18 pour, un contre et une abstention.

Points divers

Discussion informelle sur les TGIR.

On évoque notamment la position avancée de la France sur les grands instruments. C'est une grande mission du CNRS, souvent partagée avec le CEA. Le CCT CNRS CEA et le comité TGIR du CNRS interviennent sur ce champ parfois simultanément. Peut-être le CCT pourrait-il gérer une part du budget ? Le rôle des tutelles et des opérateurs, la fraction du budget TGIR concernée par l'IN2P3 et l'INSU, la gestion des aspects internationaux et européens, sont en évolution.

La qualité de TGIR confère en principe une certaine stabilité. Inversement ils peuvent créer des contraintes sur les budgets. Il serait souhaitable de gérer les petits TGIR de façon plus souple. Un nouveau TGIR est considéré lors d'une réunion impliquant tous les instituts du CNRS. L'évaluation initiale des coûts peut sûrement encore s'affiner. L'essentiel de la masse budgétaire des TGIR est sur des projets comme XFEL (agrégat 2, 100M€), qui résultent de choix politiques internationaux, ou bien sont multipartenaires mais avec des taux de participation fixes. ESS, source de spallation européenne est un autre exemple.

L'ESFRI est l'instance TGIR au niveau européen, les discussions scientifiques initiales sont transparentes, mais la justification de choix finaux tels que la localisation est souvent peu connue à notre niveau.

Dans la discussion un grand nombre de centres de réflexion sont évoqués, au niveau national ou international, ce qui doit avoir un effet sur la capacité de traçage de la décision. Cependant la France intervient certainement dans les processus.

Une autre partie du budget est l'agrégat 1, de 40M€, dont on pourrait imaginer qu'elle disparaisse pour être répartie entre les instituts, mais elle risquerait alors de fluctuer.

Examens de projets : MEUST et ANTARES

(voir le relevé de conclusions : voir <http://csi.in2p3.fr/>)

Examens de projets : AEGIS

(voir le relevé de conclusions : voir <http://csi.in2p3.fr/>)